

LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 10 Votants : 11

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre juillet, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de Notre Dame de Mésage dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil sous la présidence de M. BUISSON, maire

PRESENTS : Mesdames Marie-Hélène BADIER, Mireille GASPARUTTO, Isabelle GOBBA, Nathalie HERVIEUX, Soline SERRE-COMBE, Myriam THEODORESCO ; Messieurs Jérôme BUISSON, Manuel DE ARAUJO, Daniel DI-FRUSCIA, Stéphane LEPINAY.

EXCUSE : Monsieur Ludovic CORREARD.

Pouvoir : Mme Christine BRUNET donne pouvoir à Mme Isabelle GOBBA.

ABSENTS : Messieurs Yves HOPPENOT, Loïc GRAPELOUP et Sandro VALLERA.

Mme Soline SERRE COMBE a été élue secrétaire.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du précédent compte-rendu du conseil municipal
- 2) Approbation des tarifs de la cantine - année 2024/2025
- 3) Approbation des tarifs du périscolaire - année 2024/2025
- 4) Regroupement scolaire avec Saint Pierre de Mésage - année scolaire 2024/2025
- 5) Création d'un poste d'adjoint technique territorial
- 6) Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial
- 7) Adhésion au service commun d'instruction des ADS proposée par Grenoble Alpes Métropole
- 8) Avis sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et de l'Information aux Demandeurs 2024-2030
- 9) Convention de servitude de passage pour la liaison 63 kV Champagnier—Herbette—Péage de Vizille—ST-Didier
- 10) Création d'une servitude de passage - M. et Mme BUISSON.
- 11) Questions diverses

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 18 juin 2024 à l'unanimité.

N° 2024-022 : Tarif cantine – année scolaire 2024-2025. **APPROUVE**

N° 2024-023 : Fixation des tarifs périscolaire – année scolaire 2024-2025. **APPROUVE**

N° 2024-024 : Regroupement scolaire avec Saint-Pierre-de-Mésage – année 2024-2025. **APPROUVE**

N° 2024-025 : Création d'un emploi permanent – Adjoint technique territorial. **APPROUVE**

N° 2024-026 : Suppression d'un emploi permanent – Adjoint technique territorial. **APPROUVE**

N° 2024-027 : Adhésion au service commun d'instruction des ADS proposée par Grenoble Alpes Métropole. **APPROUVE**

N° 2024-028 : avis sur le Projet du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et de l'Information aux Demandeurs (PPGDID) 2024-2030. **N'EMET PAS D'AVIS**

N° 2024-029 : Convention de servitude – Liaison 63 kv N°1 Champagnier – Herbette – Péage de Vizille – St-Didier. **APPROUVE**

N° 2024-030 : Création d'une servitude de passage pour M. Et Mme BUISSON. **APPROUVE**